



— PRESSEMITTEILUNG —

Bernhard Kellner · Kapellenstraße 4 · 80333 München · Tel. 089.2137-1263/-1264 · Fax 089.2137-271478
pressestelle@erzbistum-muenchen.de · www.erzbistum-muenchen.de/presse

Le cardinal Marx crée une fondation pour les victimes d'abus sexuels au sein de l'Église

La fondation caritative « Spes et Salus » vise à faciliter la guérison et la réconciliation

Munich, le 4 décembre 2020. Par la création d'une fondation caritative, le cardinal Reinhard Marx désire aider les victimes d'abus sexuels au sein de l'Église catholique et leur ouvrir une voie de guérison et de réconciliation. La fondation porte le nom de « Spes et Salus » (« Espoir et salut »). Selon le cardinal, elle vise à compléter l'engagement de l'Église en matière de prévention ainsi qu'à accepter et à reconnaître la souffrance.

« Les abus sexuels dans le domaine de l'Église sont un crime. Ils détruisent la vie de nombreuses personnes et font peser un lourd fardeau sur les victimes directes, mais aussi sur leurs familles et leurs amis. Le système ecclésiastique dans son ensemble s'en est rendu coupable. Les abus ont des causes et des conséquences systémiques », a expliqué l'archevêque de Munich et de Freising à l'occasion de la création de la fondation. « Il est d'autant plus important pour moi, tant au sein de l'archevêché de Munich et de Freising qu'en tant que citoyen, de faire tout mon possible pour lutter contre ces abus et les surmonter. »

C'est la raison pour laquelle le cardinal Marx a décidé de reverser la majorité de son patrimoine privé à la fondation « Spes et Salus » qu'il a créée. Le cardinal déclare s'être efforcé tout au long de sa vie « d'utiliser de manière responsable les moyens financiers qui [lui] ont été personnellement alloués comme rémunération pour [ses] activités de directeur de l'Institut, de professeur et d'évêque ». Au fil des ans, 500 000 euros se sont accumulés, qui, estime le cardinal, ne devraient pas être utilisés pour lui, « mais pour le salut et la guérison d'hommes ».

Le cardinal Marx a souligné qu'il voulait utiliser les moyens mentionnés dans l'intérêt des personnes qui l'ont impressionné à maintes reprises ces dernières années : « Les rencontres et les échanges avec les victimes de ces abus, les rapports et les enquêtes sur leur parcours et leur sort, m'ont fait comprendre combien d'efforts doivent être déployés et combien il est nécessaire de faire face avec détermination aux causes et aux conséquences de ces abus et de les surmonter ». Certes, il est évident pour lui : « L'argent ne peut pas guérir les blessures, mais il peut aider à réunir les conditions permettant le processus de guérison et de transformation. »



ERZBISCHÖFLICHES ORDINARIAT MÜNCHEN : PRESSESTELLE

— PRESSEMITTEILUNG —

Bernhard Kellner · Kapellenstraße 4 · 80333 München · Tel. 089.2137-1263/-1264 · Fax 089.2137-271478
pressestelle@erzbistum-muenchen.de · www.erzbistum-muenchen.de/presse

La fondation « Spes et Salus » sera administrée sous l'égide de la Fondation Saint-Corbinien de l'archidiocèse. Le président du comité consultatif de la fondation, auquel appartient également une victime, sera l'ancien vicaire général de l'archidiocèse, le prélat Peter Beer. Selon ses statuts, l'objectif de la fondation est de « contribuer au réconfort, à la promotion et au soutien des personnes victimes d'abus sur la voie de leur autonomisation et de leur développement personnel autodéterminé ». Les victimes doivent « non seulement être les bénéficiaires et participants des activités, des offres et des mesures », mais aussi « participer tout aussi activement au dialogue, à la conception, à l'organisation et à l'évaluation de ce qui peut et doit être réalisé par le biais de la fondation ». La fondation coopèrera notamment avec le Centre pour la protection de l'enfance CCP de l'Université pontificale grégorienne et le Centre de rencontre de la fondation de l'archidiocèse de Munich et Freising à Rome. Les statuts de « Spes et Salus » stipulent que les donations « dont l'objectif concorde avec celui de la fondation » sont possibles. (kel)

Remarque :

Vous pouvez consulter les déclarations du cardinal Reinhard Marx sur la création de la fondation sous forme de texte ou de vidéo à l'adresse : www.erzbistum-muenchen.de/stiftung-spes-et-salus.